Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Poussières du Sahara : le Vaucluse placé en vigilance pollution



Le Vaucluse, comme l'ensemble de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, connaît ce vendredi 28 août un épisode de pollution aux particules fines PM10 (particules en suspension dans l'air dont le diamètre est inférieur à 10 micromètres). En cause ? Des poussières désertiques transportées par le vent de sud puis rabattues au sol. Le niveau 'information-recommandations' est activé par la Préfecture de Vaucluse. L'arrivée d'un vent d'ouest samedi devrait améliorer la situation.

Depuis plusieurs jours, un vent de sud transporte une masse d'air chargée en particules désertiques en altitude. En retombant au sol, celles-ci ont fait grimper les concentrations de PM10, jusqu'au dépassement du seuil réglementaire d'information et de recommandations. AtmoSud, l'organisme agréé par l'État chargé de surveiller la qualité de l'air en Région Sud, confirme cet épisode de pollution aux

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

particules désertiques. La qualité de l'air est considérée comme mauvaise sur l'ensemble de la région. Le vent d'ouest attendu samedi 29 août doit renouveler la masse d'air et repousser les poussières hors de la région. Le risque de pollution devrait alors nettement diminuer.



Copyright Magnific

Les personnes sensibles appelées à la prudence

Les personnes vulnérables ou sensibles à la pollution, comme notamment les personnes âgées, les jeunes enfants, les femmes enceintes, les personnes asthmatiques ou souffrant de pathologies respiratoires ou cardiovasculaires sont invitées à limiter les efforts physiques intenses et à éviter, autant que possible, les zones très circulées. L'ARS (l'Agence régionale de santé) rappelle que lors d'un épisode de pollution aux particules, les personnes sensibles doivent privilégier les activités physiques modérées, tandis que la population générale est invitée à réduire ou reporter les efforts sportifs intenses. AtmoSud recommande également de privilégier les déplacements les moins émissifs, une conduite souple et l'éloignement des grands axes routiers aux heures de pointe pour les personnes sensibles.

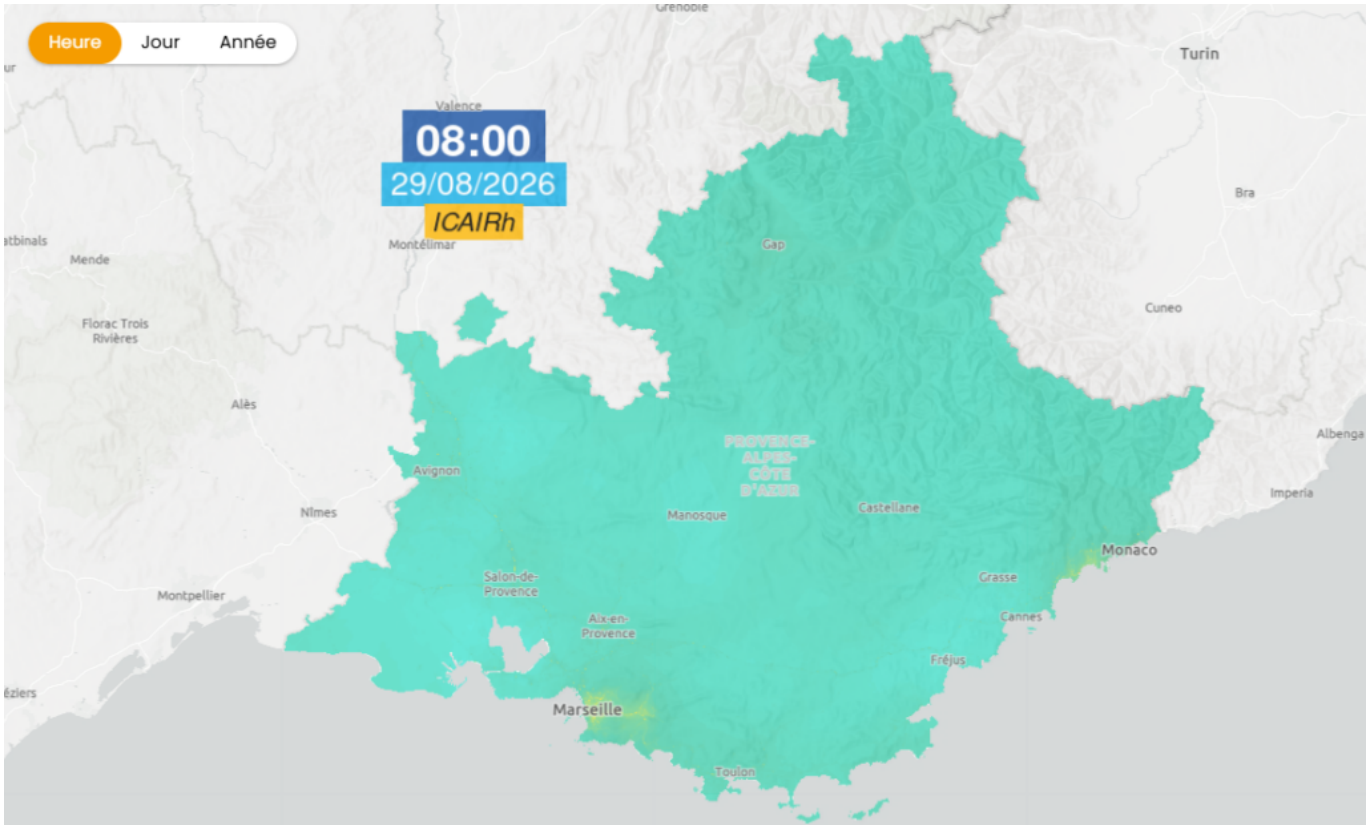
Des contrôles renforcés dans le département

Le préfet de Vaucluse renforce parallèlement les contrôles, le respect des limitations de vitesse, les contrôles antipollution des véhicules et les contrôles techniques obligatoires. Les cyclomoteurs feront

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

également l'objet d'une surveillance particulière concernant d'éventuels dispositifs de débridage. Les contrôles seront renforcés sur les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), ainsi que sur le respect de l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts. L'évolution de l'épisode de pollution est disponible sur le site d'AtmoSud.
Source : Préfecture de Vaucluse.
Mireille Hurlin

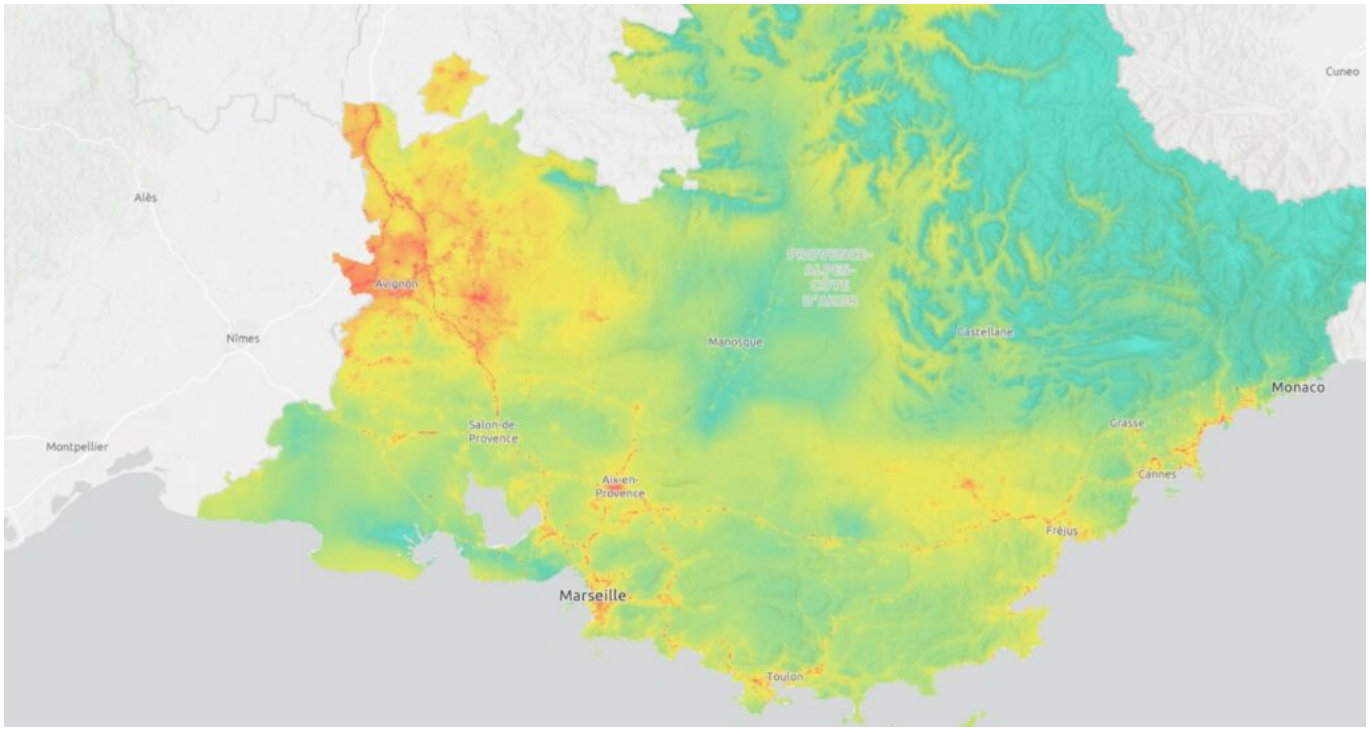


Prévision Atmosud pour demain 29 aout 2026 Copyright Atmosud

Début d'un épisode de pollution de l'air en Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

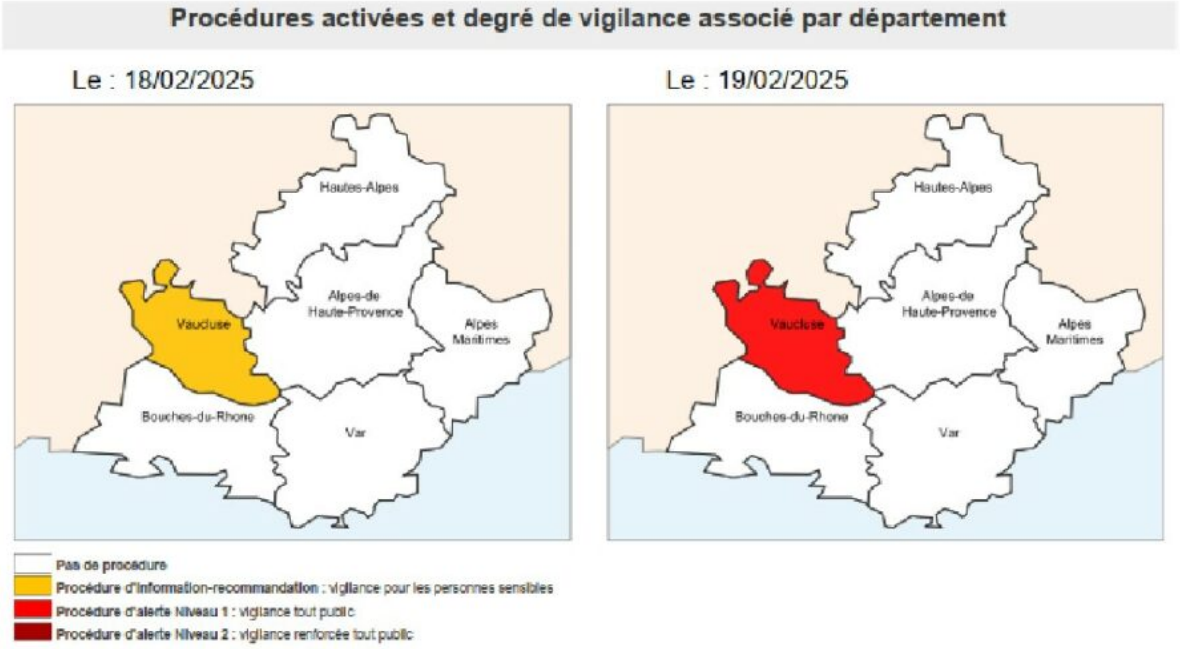


Atmosud, association agréée par l'État pour la surveillance de la qualité de l'air, agissant sur délégation du préfet de Vaucluse, informe la population et les collectivités territoriales de l'activation, dans le département, de la procédure préfectorale d'information-recommandations pour la journée d'aujourd'hui, mardi 18 février 2025.
Les conditions météorologiques stables et froides favorisent l'accumulation des polluants dans les basses couches de l'atmosphère. La qualité de l'air se dégrade progressivement, principalement en raison des émissions de particules fines par le chauffage au bois, le trafic routier et l'activité industrielle.
S'il est prévu que le dépassement journalier des particules fines PM10 puisse être atteint aujourd'hui en Vaucluse, la tendance est également à la persistance de cet épisode de pollution avec le déclenchement de la procédure préfectorale d'alerte de niveau 1 pour la journée de demain, mercredi 19 février.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



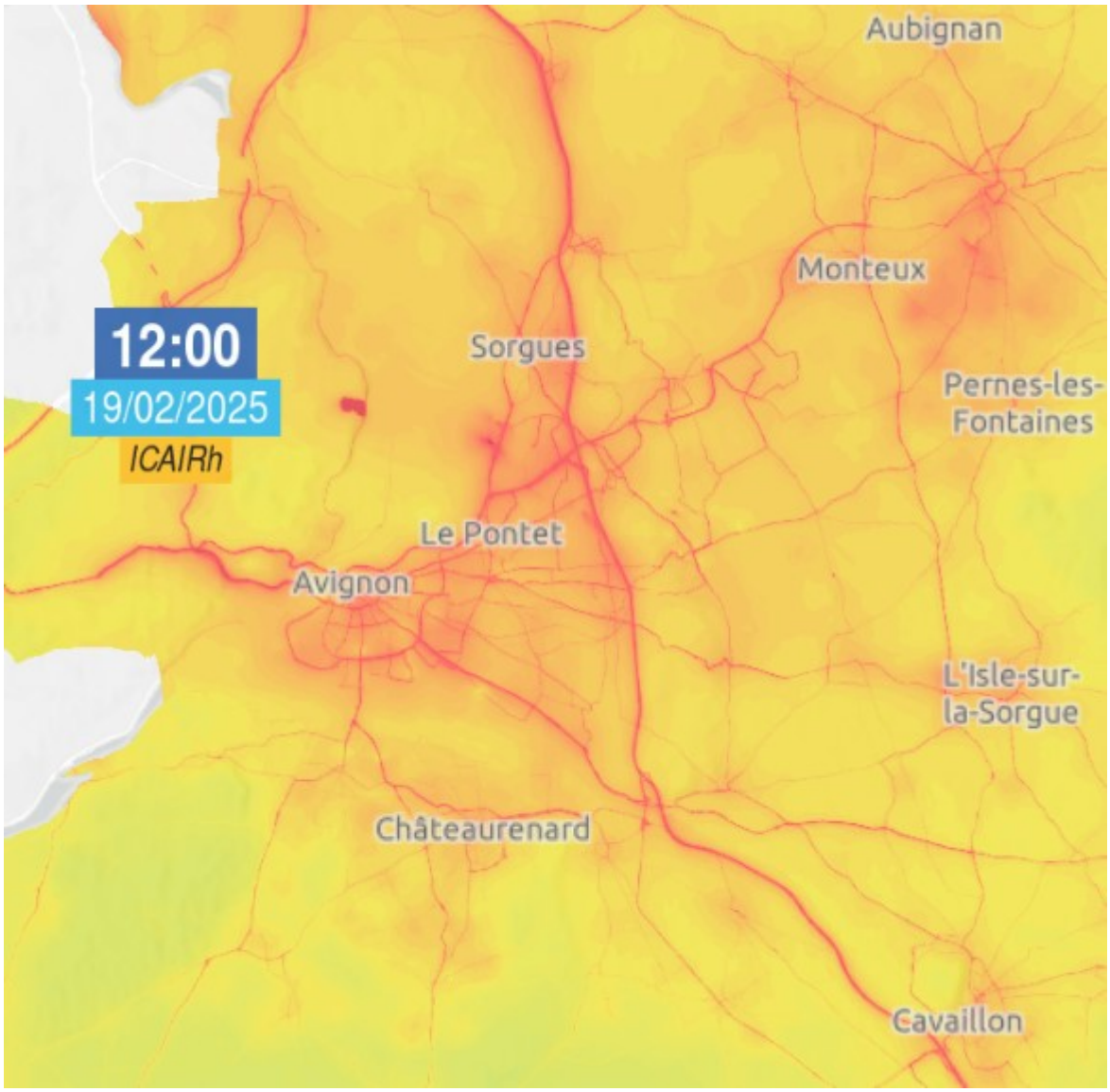
Ainsi, à compter de ce jour, mardi 18 février, outre les recommandations sanitaires et comportementales diffusées auprès de la population en particulier pour les personnes sensibles, le Préfet de Vaucluse décide le renforcement :

- des contrôles du respect des vitesses réglementaires sur la voie publique par les forces de police et de gendarmerie ;
- des contrôles antipollution des véhicules circulant sur la voie publique par les services concernés ;
- de la vérification des contrôles techniques obligatoires des véhicules circulant sur la voie publique par les forces de police et de gendarmerie ;
- des contrôles de présence de matériels de débridage sur les cyclomoteurs ;
- contrôles du respect des prescriptions ICPE ;
- des contrôles du respect des interdictions de brûlage de déchets verts à l'air libre.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Crédit : Atmosud.

À compter de la journée de demain, mercredi 19 février correspondant au déclenchement de la procédure préfectorale d'alerte de niveau 1, en complément des renforcements de contrôles de la procédure d'information et de recommandation listés ci-dessus, les mesures suivantes sont mises en œuvre :

 Abaissement de 20 km/h des vitesses maximales autorisées sur l'ensemble des voiries du département, sans toutefois descendre en dessous de 70 km/h ;

 Mise en œuvre des prescriptions particulières de niveau 1 prévues dans les autorisations d'exploitation des ICPE.

 Raccordement électrique à quai des bateaux fluviaux en substitution à la production électrique de bord par les groupes embarqués (dans la limite des installations disponibles).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

 Suspension de l'utilisation d'appareils de combustion de biomasse non performants ou groupes électrogènes.
 Report des travaux d'entretien ou de nettoyage effectués avec des outils non électriques (tondeuse, taille-haie…) ou des produits à base de solvants organiques (white-spirit, peinture…)
 Maîtrise de la température dans les bâtiments (chauffage ou climatisation).
 Respect de l'interdiction des brûlages à l'air libre des déchets verts.
 Suspension de la pratique de l'écobuage et des opérations de brûlage à l'air libre des sous-produits agricoles.
 Report des épandages de fertilisants minéraux et organiques.

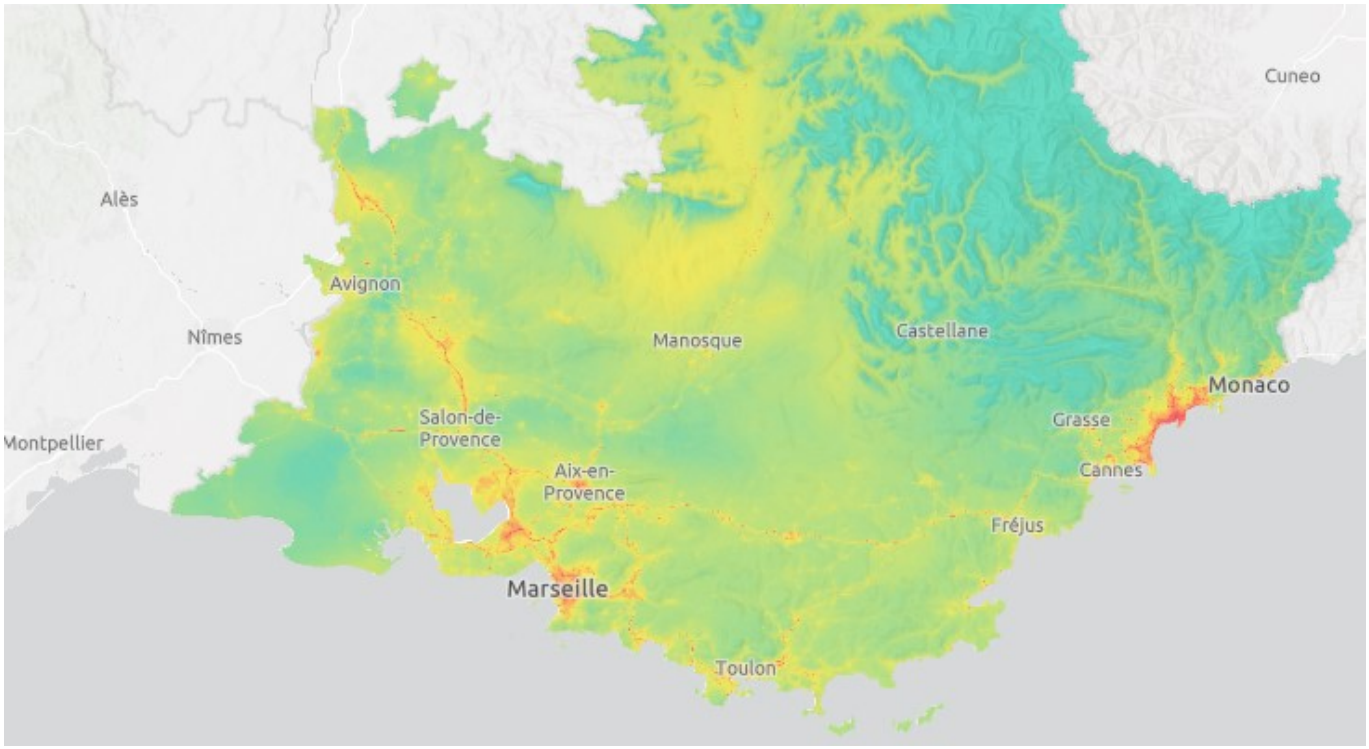
En fonction de l'évolution de l'épisode de pollution, des mesures complémentaires pourraient être déclenchées par les services de la préfecture de Vaucluse.

L.G.

Vendredi 17 janvier : Vers un dépassement de la pollution de l'air aux particules fines en Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Les conditions météorologiques anticycloniques stables et les vents faibles sont favorables à l'accumulation des particules fines. L'utilisation des moyens de chauffage domestique en soirée couplée aux inversions thermiques nocturnes favorisent un dépassement journalier des particules fines PM10. Pour ces motifs, par délégation du préfet, AtmoSud, association agréée par l'État pour la surveillance de la qualité de l'air, informe la population et les collectivités territoriales de l'activation, en Vaucluse, de la procédure préfectorale d'information-recommandations vendredi 17 janvier 2025.

Il est conseillé aux personnes vulnérables et sensibles d'éviter la pratique en plein air d'activités physiques ou sportives intenses –qui nécessitent de respirer par la bouche-. Celles peu intenses en intérieur peuvent être maintenues. Éviter les sorties quand l'ensoleillement est maximal et de prendre conseil auprès de son médecin si l'on suit un traitement médical ou si l'on ressent une gêne respiratoire ou cardiaque. Cependant, il reste nécessaire d'aérer les locaux au moins 10 minutes par jour hiver comme été.

Concernant les déplacements
Lors d'un épisode de pollution, la préfecture recommande de limiter ou de différer les déplacements, de privilégier les transports en commun, le covoiturage et d'utiliser des modes de déplacements non polluants.

Le département des Bouches-du-Rhône
Outre le Vaucluse, le département des Bouches-du-Rhône est également concerné par un tel phénomène.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

La procédure d'information-recommandations y est déclenchée et maintenue sur la journée de vendredi 17 janvier, entraînant le déclenchement de l'alerte de niveau 1. Pour les jours suivants, la tendance est à la persistance de l'épisode de pollution. D'après les prévisions météorologiques, le temps restera sec jusqu'au 18 janvier. Ce régime de vent faible et les inversions thermiques nocturnes seront propices à l'accumulation des concentrations de PM 10 jusqu'à samedi inclus, journée au cours de laquelle le niveau d'alerte de niveau 1 pourrait être déclenché en Vaucluse.

Outre les recommandations sanitaires et comportementales
diffusées auprès de la population en particulier pour les personnes sensibles, le Préfet de Vaucluse, décide le renforcement : des contrôles du respect des vitesses réglementaires sur la voie publique par les forces de police et de gendarmerie ; des contrôles antipollution des véhicules circulant sur la voie publique par les services concernés ; de la vérification des contrôles techniques obligatoires des véhicules circulant sur la voie publique par les forces de police et de gendarmerie ; des contrôles de présence de matériels de débridage sur les cyclomoteurs ; contrôles du respect des prescriptions ICPE ; des contrôles du respect des interdictions de brûlage de déchets verts à l'air libre. En fonction de l'évolution de l'épisode de pollution, des mesures complémentaires pourraient être déclenchées.

Les infos pratiques
l'évolution du pic de pollution : https://www.atmosud.org – les recommandations sanitaires et comportementales : https://www.ars.sante.fr

Aurav, Qualité de l'air, quelles solutions pour des territoires respirables ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



L'Aurav, l'Agence d'Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse propose un séminaire sur 'Qualité de l'air, quelles solutions pour des territoires respirables ? Mercredi 20 novembre à partir de 14h au Living Lab à Agroparc à Avignon.

Au programme
Présentation de la publication 'Qualité de l'air, panel de solutions pour favoriser les territoires respirables par l'Aurav ; Intervention d'AtmoSud ; Intervention de l'Alliance des Collectivités pour la Qualité de l'Air.

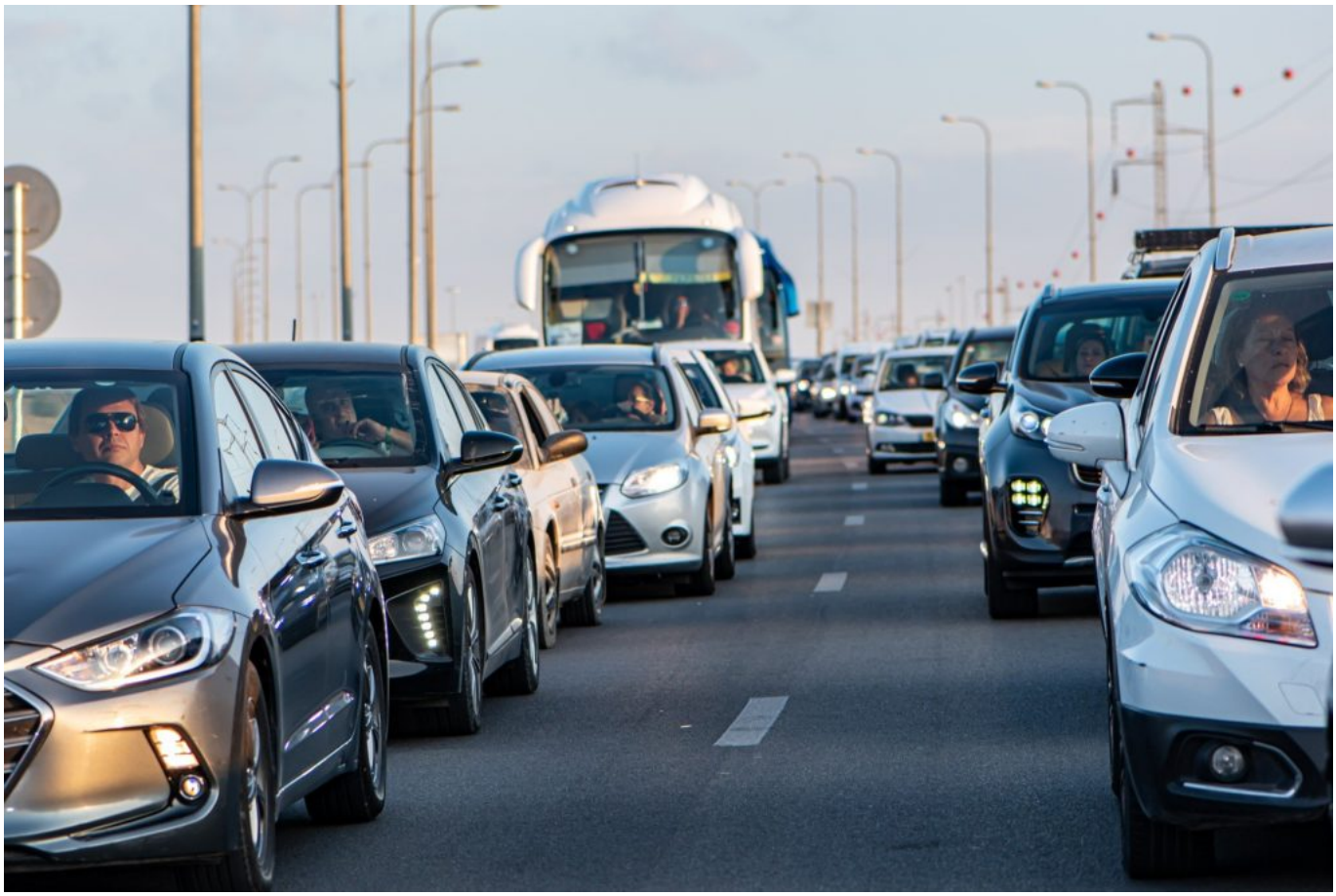
Organisation
Le séminaire est accessible sur inscription ici. Ce moment d'échanges est co-organisé avec l'ARS Paca –Agence Régionale de Santé de Provence-Alpes-Côte d'Azur-, le Grand Avignon et AtmoSud et avec la participation de l'Alliance des Collectivités pour la Qualité de l'Air.

Les infos pratiques
'Qualité de l'air, quelles solutions pour des territoires respirables ? Mercredi 20 novembre à partir de 14h au Living Lab à Agroparc, Immeuble technicité, au rez-de-chaussée, 120, rue Jean Dausset à Agroparc à Avignon.
MMH

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Pollution de l’air en Vaucluse, la préfecture renforce les contrôles



La concentration d’ozone dans l’atmosphère en Vaucluse atteint le seuil d’information et recommandations prévu par les procédures préfectorales en cas d’épisode de pollution de l’air.

Par délégation du préfet de Vaucluse, AtmoSud, association agréée par l’État pour la surveillance de la qualité de l’air, informe la population et les collectivités territoriales de l’activation de la procédure préfectorale d’information-recommandation ce jeudi 12 août 2021.

Outre les recommandations sanitaires et comportementales diffusées auprès de la population en particulier pour les personnes sensibles, le préfet de Vaucluse, décide du renforcement :

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

- des contrôles du respect des vitesses réglementaires sur la voie publique par les forces de police et de gendarmerie ;
- des contrôles antipollution des véhicules circulant sur la voie publique par les services concernés ;
- des contrôles de l'homologation des dispositifs d'échappements des véhicules par les forces de police et de gendarmerie ;
- de la vérification des contrôles techniques obligatoires des véhicules circulant sur la voie publique par les forces de police et de gendarmerie ;
- des contrôles de présence de matériels de débridage sur les cyclomoteurs ;
- des contrôles du respect des interdictions de brûlage de déchets verts.

Pour toute information complémentaire sur : l'évolution du pic de pollution : https://www.atmosud.org, les recommandations sanitaires : http://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/air-exterieur. En fonction de l'évolution de l'épisode de pollution, des mesures complémentaires pourraient être déclenchées. Un communiqué de presse spécifique sera dans ce cas diffusé.

L.M.